

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Administrateur-gérant: Gérard Legaré

31^{ème} année --No 8 RIMOUSKI, VENDREDI LE 18 MAI 1934.

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

ABONNEMENT \$1.00 par année

RECHERCHES INTE-RESSANTES

Il se fait de bon travail à notre école moyenne d'agriculture. Et cela, sans bruit, sans ostentation. Je viens de m'en rendre compte au cours d'une courte visite faite à M. l'abbé Alphonse Belzile, B.S.A., professeur de chimie et d'économie agricole, et aumônier de l'U.C.C. pour la région.

Je me suis permis de questionner M. l'abbé; il s'est appliqué de bonne grâce à satisfaire ma curiosité. Voici en trois mots ce que j'ai recueilli de notre conversation et que je livre à vos réflexions.

Une enquête a été faite au cours de l'hiver dans le but de promouvoir la culture du lin dans nos paroisses et d'étudier les possibilités d'un débouché répondant à la capacité de production du comté de Rimouski.

En 1933, cent cinquante cultivateurs du comté ont cultivé du lin. La superficie ensemencée a été de soixante arpents, la production moyenne de 150 livres de filasse à l'arpent, donnant un rendement, pour tout le comté, de 9000 livres.

Ces 150 cultivateurs seraient disposés à enseigner en moyenne deux arpents par année et pourraient produire à eux seuls près de 50,000 livres de filasse annuellement.

Selon M. l'abbé Belzile, la superficie ensemencée pourrait être multipliée plusieurs fois, car il n'est à bien dire pas un cultivateur qui n'ait un coin de terre humifère ou franche où le lin n'aurait en vigueur et qualité; mais pour que cette multiplication se fasse, il faudrait un marché central pour la filasse.

Ce marché serait, de fait, établi par la présence d'une filature de lin, à Rimouski ou ailleurs. Une filerie aenée d'après le procédé Feuillette, qui comprend le rouissage à l'eau, est une possibilité que certains industriels devraient étudier en vue de l'établissement d'une nouvelle industrie dans la région.

Une fabrique de lin à Rimouski aiderait à résoudre une partie des difficultés de nos cultiva-

teurs et de notre main-d'œuvre. Elle ne manquerait pas d'écouler aussi sa production à bon prix et avec facilité, car la presque totalité de toile de lin vendue au Canada est de matière importée.

M. l'abbé Belzile s'est aussi beaucoup occupé des possibilités de production de la betterave sucrière et de la mise en marché du sucre de betterave. Il n'est pas encore prêt à se prononcer quant au succès d'une production commerciale. Il est cependant optimiste en songeant que nous pourrions procéder comme en France, où la fabrication du sucre de betterave relève plutôt de la petite industrie, comme la production du beurre dans notre province.

Une petite sucrerie peut coûter moins de \$5,000. Les betteraves portées à la fabrique sont pesées, contrôlées quant à leur teneur en sucre, comme on fait ici pour la teneur en gras du lait. Puis suivent assez simplement des procédés d'extraction de jus, de purification, d'évaporation pratiqués par l'intermédiaire de réservoirs de tubes-siphons, de pompes aspirantes et foulantes, de filtres et d'un fourneau de chauffage. L'installation est compacte et facile d'opération.

Le point qu'il resterait à résoudre est de savoir si même une petite exploitation industrielle de ce genre pourrait produire à un prix de revient qui permettrait d'offrir au marché du sucre de betterave en concurrence avantageuse avec le sucre de betterave.

Il serait bien désirable que cela pût se faire. Ce serait belle aubaine pour nos cultivateurs. Ils sont prêts à fournir dès la première année de demande une production de betteraves dont la vente leur vaudrait dans une grande mesure à équilibrer leurs budgets. Souhaitons donc que dans un avenir prochain des expériences probantes aient été faites pouvant justifier chez nous l'inauguration du commerce de sucre de betterave.

LAURENT DU GOLFE.

Opinion libre

VU, LU, ENTENDU.

Encore l'Agriculture et autres choses

Pour aider les cultivateurs à retirer des produits de leur ferme et pour faire leur éducation agricole, les gouvernements de tous les pays ont recourus à une classe d'hommes formés à cette fin et qui s'appellent les agronomes. Ces messieurs vont donner de temps en temps des conférences toujours intéressantes, et ils répondent à tout appel pour donner un coup de main aux organisations agricoles paroissiales. Un coup de téléphone, une carte à la poste, et l'agronome accourt. Ici, encore, on ne dégele pas.

Le curé ou le curier aura beau recommander aux prières le conférencier qui s'en vient, il y aura trop de peu cultivateurs qui iront l'entendre. Dorment-ils? Non, quand on dort on se réveille de temps en temps, mais ceux qui ne viennent pas, c'est malheureusement le trop grand nombre, ne dorment pas, ils sont gelés. Quand on leur reproche de n'être pas venus à l'assemblée, ils vous répondent pour s'excuser: "Les agronomes connaissent pas ça mieux que nous autres. Ils ont appris ça dans les livres."

C'est vrai, nous avons eu des agronomes pédants, bluffs, qui nous arrivaient en collet blanc avec toupet frisonné, nous contaient une histoire d'agriculture, remplie de lieux communs, de naïvetés, comme il s'en trouve encore dans certains discours débités à la radio par des gens qui ne connaissent de l'agriculture que ce qu'ils en ont lu dans des manuels qui devraient être mis à l'index, tant ils sont faux et mal faits. Une fois leur boniment débité avec des grands gestes ridicules, ils filaient vite vers la foule, cherchant la maîtresse d'école pour lui faire risette. Je me rappelle en avoir entendu un donner une prétendue conférence sur le blé. Il avait parlé une bonne heure. Tous les termes techniques y avaient passé et il ne se comprenait pas lui-même. A la première question intelligente d'un cultivateur plus renseigné que lui, il bredouilla une réponse qui n'en était pas une, disant qu'il enverrait une brochure qui donnerait toutes les explications demandées.

Que de fameux agronomes nous avons entendus et qui nous

comme celle-ci: "Y palle ben. Y a un beau varbe. Si y continue, y va venir bon." Rarement on entendra dire: "C'est ça que l'on devrait faire. On va essayer de faire comme il nous apprend." Oui, il y en a qui parlent ainsi, mais c'est le trop petit nombre. On a des préjugés contre les agronomes, et on ne veut pas comprendre qu'ils puissent avoir raison, belle comparaison. Après une conférence donnée par un agronome sur l'élevage du mouton, conférence très bien faite, débilitée avec feu et clarté, un cultivateur, répondant à l'invitation de poser des questions, demandait si le gouvernement donne encore des primes sur les caves à fumer. L'octroi, la prime, pour certains cultivateurs, c'est là toute la science agricole à apprendre.

Cela n'est pas du pessimisme, c'est la réalité. Tous les observateurs sérieux sont unanimes à reconnaître que le cultivateur n'aime pas à s'instruire des exigences de sa profession pour réussir.

Ainsi, depuis surtout trois ans, il leur est répété qu'ils ont tout intérêt à faire partie de l'U.C.C. de recevoir et lire La Terre de Chez-Nous, de recevoir et lire Le Journal d'Agriculture, les deux publications les plus riches, les plus simples, les plus complètes. Qui les lit? Qui cherche à s'en instruire? Le petit nombre. Quels sont ceux qui entrent dans l'U.C.C.? Le petit nombre. Toujours la minorité.

Mais pourquoi? On est gelé. Il est donc à propos d'invoquer St-Isidore pour faire dégeler les engourdis.

Que les cultivateurs répondent à l'appel de l'élite instruite et alarmée; qu'ils lisent La Terre de Chez-Nous, le Journal d'Agriculture, la page agricole de l'Action Catholique, et ils verront que la demi-heure consacrée à cette lecture leur vaudra des profits substantiels à la fin de l'année. Qu'ils viennent plus nombreux écouter les agronomes dévoués à leur cause, et ils verront pousser leurs champs, ils verront leurs vaches se faire du poil et du paire, et ils constateront que la paille du beurre fait renfler l'enveloppe.

On est surpris parfois d'entendre nos évêques, et à leur suite nos curés, prêcher et reprocher l'amour du sol, l'amour de l'agriculture. C'est que l'agriculture est à la base économique du pays, et que la terre bien cultivée, la ferme bien exploitée est le seul moyen de donner aux cultivateurs de quoi maintenir la vie familiale. Pour en arriver là, il faut dége-

ler, il faut se remuer, et non pas se croiser les bras en disant: "Rien ne se vend." Tout se vend et se vend à des prix encore plus élevés qu'avant la guerre. Il n'y a qu'à produire plus et de meilleure qualité pour bien arriver sur la terre.

Dans les livres.

Des cultivateurs refusent d'aller entendre les conférenciers en disant, pour s'exercer, que ces discours ne sont pas fameux, car c'est pris dans les livres. Encore qu'il soit vrai que certains conférenciers lisent trop souvent des textes indigestes, qu'ils devraient au moins apprendre par cœur, vu que le Canadien aime cent fois mieux entendre un mauvais discours qu'une lecture de belles phrases, il reste que nos orateurs agricoles d'aujourd'hui savent parler en public. Depuis trois ans que je les suis régulièrement, je dois confesser que nos hommes d'agriculture sont toujours intéressants du moment qu'on veut les écouter avec sympathie et sans préjugé. Mais il reste que le cultivateur doit se convaincre que la science agricole est le résultat d'expériences faites ici et là dans les Ecoles d'Agriculture et sur les fermes de démonstration, et que le résultat de ces expériences doit nécessairement être enregistré quelque part dans le monde. Le seul endroit où il puisse se fixer n'est pas dans les nuages, ni dans l'oreille seule, mais sur la feuille de papier d'un bon livre, du manuel. Il en est de l'agriculture comme de la loi et de la médecine, comme de toute autre science. Cela doit s'écrire quelque part afin que l'on puisse l'apprendre sans se tromper, comme il arrive quand on raconte de bouche à bouche le moindre incident ou accident.

Je me rappelle un petit fait. J'accompagnais un conférencier qui parlait des engrais de ferme. Dans le village, un bon cultivateur avait refusé d'assister à la conférence sous le prétexte que l'orateur avait pris sa conférence dans les livres. Immédiatement après la réunion, en voulant cranker mon auto, je me faisais une coupure au poignet. La plaie saignait abondamment. Mon bonhomme qui était là, voit le dégât, arrive avec une feuille de plantin pour arrêter le sang. Comme on lui faisait remarquer que ce ne devait pas être ce qu'il faut, il répondit que c'est bon, qu'il a vu cela dans l'Almanach du peuple. "Mais monsieur, lui dit le conférencier, ce ne doit pas être bon, car vous avez vu cela dans les livres." —Tête du vieux grincheux.

Il est est ainsi de l'agriculture. S'il faut se passer des livres pour apprendre à cultiver, qu'allons-nous devenir? Comment pourrions-nous s'instruire? Mais si les livres ne sont pas bons pour s'instruire en agriculture, pourquoi lisez-vous votre Soleil, votre Journal?

OSCAR.

Le Vainqueur

On dit monts et merveilles du prochain film Ufa d'Erich Pommer, Le Vainqueur que nous verrons la semaine prochaine au Bon Théâtre.

N'assure-t-on pas que cette production à grande mise en scène et qui apportera du nouveau au point de vue cinématographique, nous promènera des champs de course aux matches de hockey sur glace, si fort à la mode cette année?

D'ailleurs ce qu'on sait déjà c'est que l'interprétation confiée à l'adorable Kate de Nagy et à séduisant Jean Murat ne peut être que de premier ordre. Elle réunit en effet autour de ce couple d'étoiles les noms de Pierre Brasseur, Jeanne-Marie Laurent, Gaston Jacquet, Marguerite Templey et le Gallo, le célèbre acteur comique qui fera avec Le Vainqueur des débuts sensationnels à l'écran. Le scénario de ce film a été écrit par Léonhardt Frank et Robert Liebmann, la musique est de Werner R. Heymann et la réalisation a été confiée à deux jeunes metteurs en scène de grand talent: Hinrich et Martin.

Quand on commence à noyer son chagrin, on finit par se faire beaucoup de peine à propos de tout et de rien.

Un naufrage sur le fleuve

En face de Ste-Félicité

RESCAPES TRANSPORTES AU QUAI DE RIMOUSKI PAR LE "MARCO PAULO"

Le SS. KINGSWOOD, un frétier trans-océanique venant de Port Taibot, pays de Galles, en route pour Montréal, avec 10 passagers (car il transporte aussi des voyageurs) s'est échoué hier (jeudi) à 11 heures a.m., sur un récif, dans le fleuve St-Laurent, en face de Ste-Félicité, comté de Matane. Dès que le "wreck" lui eut été rapporté, le M. S. Marco Paulo, l'un des vaisseaux de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, se hâta de filer à toute vapeur vers les lieux et de recueillir à son bord tous les passagers du steamer en détresse. Il les ramena à 3 heures ce matin, au Quai de Rimouski, où ils furent hospitalisés à l'Hôtel Lavoie, en attendant leur départ pour Montréal par l'Express Maritime. M. A.-S. Lawson, de La Pointe-au-Père, qui prit charge des rescapés, se prodigua en dévouement pour leur assurer tout le bien-être et la sécurité possibles dans les circonstances. Il en fut de même de la part du capitaine et de l'équipage du Marco Paulo, des autorités de la Cie de Transport, et de M. Omer Beaulieu, officier de douanes et d'immigration, de notre ville. Les infortunés voyageurs ont été profondément touchés de la courtoisie et de l'obligeance dont ils ont été l'objet.

Le "Kingswood" est encore échoué, au moment où nous allons sous presse, sur le récif de Ste-Félicité.

Les passagers recueillis par le Marco Paulo étaient neuf citoyens britanniques: Mr. Colin Roy-Mackenzie, de Toronto, Mr. et Mrs. Edward Herbert Spencer, de Edgerton; Dr et Mrs. Norman Sinclair Hewitt, de York, Eng., Mr. J.-I. Birks, de Toronto, Miss E. leonor-Elizabeth Thomson, de Winnipeg, Miss V.-R. Davis de North Leach, Gloucester, Eng., Miss P. Fancott, de Montréal, et un citoyen français, M. Pierre-Frédéric Vautier, de Paris.

LA R.C.A.F. NOUS REVIENT

Comme l'été dernier, la Royal Canadian Air Force maintiendra un détachement à Rimouski avec un hydravion. Le sergent O'Connor, avec les mécaniciens A.-G. Wilcox et John Clarke, est arrivé d'Ottawa mercredi midi, ayant franchi la distance Ottawa-Rimouski en trois heures et 45 minutes. Ces officiers du service préventif auront la surveillance de la région comprise entre La Rivière-du-Loup et Sept-Îles sur la côte nord.

Cinq minutes en retard

Partie de Détroit vers la fin de la semaine dernière, une demoiselle Square arrivait à Québec samedi, après le départ de l'Express d'Australia sur lequel elle devait s'embarquer pour l'Europe.

Informée que l'Express s'arrêtait à La Pointe-au-Père pour y laisser son pilote, Mlle Square prit passage dans un avion de la Canadian Airways, à Québec, et deux heures plus tard elle était à l'hôtel St-Laurent à Rimouski, attendant l'arrivée du paquebot, qui l'emmena au terme de son voyage outre-mer.

La cause de libelle Morin-l'Imprimerie Générale

Hier après-midi, sous la présidence de Seigneurie le juge Roméo Langlais, l'instruction de la cause de l'échevin G.-A. Morin vs l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, que le demandeur poursuit pour libelle a été commencée et se continue aujourd'hui.

Dans cette affaire, l'échevin G.-A. Morin poursuit l'Imprimerie Générale de Rimouski, pour la publication, dans son journal l'Echo du Bas St-Laurent, No du 16 février dernier, d'un article signé "Un contribuable", où celui-ci dénonçait M. Morin, l'accusant, entre autres choses, "d'insigne mauvais foi", en alléguant ses tactiques au Conseil de ville et la publication, dont il prétend le tenir responsable, de nos comptes rendus des séances municipales à l'hôtel de ville.

A la suite de la publication de cet article, M. Morin intenta une action de \$500 pour dommages exemplaires ou punitifs à l'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée, propriétaire de l'Echo du Bas St-Laurent.

A l'enquête actuellement en cours et qui sera assez longue, une douzaine de témoins ont été entendus jusqu'à ce midi. Il en reste encore autant à entendre.

Me R.-E. Asselin occupe comme procureur de M. Morin, et Me Perreault Casgrain, C.R., comme procureur de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée.

Une école militaire à Rimouski et Mont-Joli

Plusieurs jeunes gens de cette ville apprendront avec plaisir que des cours militaires seront donnés en cette ville durant six semaines dans le but de former des sous-officiers et des officiers pour la Compagnie de Rimouski des Fusiliers du St-Laurent.

Il y aura trois cours par semaine et cela durant six semaines. Le Capitaine J.-P.-R. Roy et le sergent-major-instructeur A. Poirier, tous deux du Royal 22^e de Québec, sont en ville depuis mercredi, et les cours commenceront dès ce soir.

Les mêmes instructeurs conduiront une école semblable à Mont-Joli chez les officiers, mais surtout pour former des mitrailleurs.

14 Percherons à Rimouski

Le ministère de l'Agriculture de la province a fait l'acquisition de 52 chevaux pur sang, percherons et belges, qui serviront à la reproduction.

De ce nombre 14 percherons, dont 13 juments et un étalon, seront envoyés à Rimouski dès la semaine prochaine.

C'est la première fois que le gouvernement reçoit une consignment de chevaux aussi considérable. Les officiers du ministère affirment que les chevaux reçus sont les plus beaux spécimens de leur race encore vus au pays. Ce sont tous des chevaux de travail.

Notes locales

—M. le juge et madame Langlais, de Québec, passent la semaine en notre ville, où Sa Seigneurie préside le terme de la Cour Supérieure.

—MM. Onésime Gagnon, C. R., M.P., et Valmore de Billy, C.R., avocats, de Québec, étaient en ville cette semaine pour plaider devant la Cour.

—L'Honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, était en ville dimanche dernier, ayant fait le trajet Québec-Rimouski en avion afin de venir rencontrer à La Pointe-au-Père l'Aurelia à bord duquel sa jeune fille revenait d'Europe.

—Le S.S. Puten est entré au quai de Rimouski jeudi avant-midi afin de prendre un chargement de 1600 cordes de bois à destination des Etats-Unis.

Ce bois est consigné par la Cie J.-A. Coulombe.

—M. le commandeur Rodolphe Bédard, de Montréal, était en ville mardi pour présider la convention des Artisans Canadiens-Français tenue à l'hôtel de ville.

—Monsieur J.-H. Lemire, professeur, licencié de la Sorbonne, auteur et conférencier, d'Ottawa, donnera une causerie, dimanche soir, le 20 mai, après les Vêpres, sur "le patriotisme éclairé". Il sera aussi question du 4^e centenaire des fêtes de Gaspé. Une agréable surprise est réservée à l'assistance au cours de la soirée.

—M. le Dr E. Pelletier, de Mont-Louis, est actuellement en notre ville.

—Mme Thomas Bernier est de retour d'une promenade à Québec.

—M. Ls Georges Trudeau, ingénieur des Travaux Publics, passe la semaine aux Îles de la Madeleine.

—M. et Mme Louis-Maurice Caron et leurs enfants Pierre et André, de Québec, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

—Mme Ve David Miller, de Bersimis, passe quelques mois en notre ville.

—M. Gérard Cloutier, inspecteur-électricien, et MM. Emile Fournier, Raoul Fillion et Omer Côté sont de retour d'un voyage à Québec.

—M. A.-L. Veit, de Sayabec, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—M. Ernest Lizotte et Mlle Cé-cile Lizotte, de Ste-Anne de la Pocatière, étaient en visite en notre ville, au commencement de la semaine.

—Me Fernand Dionne, avocat, d'Amqui, était en ville mercredi pour plaider devant la Cour.

—M. l'abbé Jean-Paul Deschênes et M. Lucien Deschênes, de Trois-Pistoles, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière.

—MM. Eugène Morin, de Montréal, J.-A. Charest, J.-F. Jacques, D. Verdon, Alex. Huot, de Québec, se sont enregistrés à l'Hôtel St-Louis, ces jours-ci.

—M. Josephat Brunet est de retour d'un voyage à Mont-Louis.

—MM. Jos Roussseau et Arthur St-Onge passent la semaine en voyage d'affaires dans la vallée Matapédia.

—M. Joseph Pelletier, de Rivière-du-Loup, est actuellement en visite en notre ville.

Au Séminaire

Au Séminaire, mercredi, le 23 mai, à 8 heures, p.m., séance dramatique et musicale, à l'occasion du sixième anniversaire de la consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Courchesne, et du vingt-cinquième de l'Ordination sacerdotale de Monseigneur Samuel Langis, Vicaire Général, et Monsieur le chanoine Lionel Roy, Supérieur du Séminaire.

Les élèves interpréteront un drame de poignante actualité, "LE PERE PRO", par le Père Dragon, S. J.

On ne voudra pas manquer d'assister à cette représentation de l'un des épisodes les plus é-mouvants de la Persecution Mexicaine.

Prix des billets: 35 et 25c.; en vente chez Lauzier & Fils et au Séminaire.



Prêts en un INSTANT!

NI ENNUI, NI CUISON, quand vous servez des Flocons de Blé d'Inde Kellogg au déjeuner. Du carton, facile à ouvrir, versez dans les bols. Savoureux avec du lait ou de la crème, ils sont croquants comme à la sortie du four. Leur saveur est régulière et ils sont si économiques!

Les Flocons Kellogg constituent le mets idéal pour le lunch ou pour le souper des enfants. Énergétiques, digestibles et si aisément préparés. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg
pour le croquant



SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Sherbrooke, était membre de la Société d'une messe.

M. l'abbé Charles Lemire, ancien curé, décédé le 7 de ce mois, à l'Hospice du Sacré-Cœur de

S.-E. CHENARD, ptre Chancelier.

A l'hôtel de Ville

Lundi, le sept mai mil neuf cent trente-quatre, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h., p.m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Geo-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté, Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 21, \$24.74; liste de paye No 22, \$343.80; liste de paye No 23, \$8.76; liste de paye No 24, \$15.50; liste de paye No 25, \$76.52; Dépenses d'élection, \$52.98; L.-de-G. Belzile, N. P., \$58.00; Elisée Moreault, \$1.80; Imperial Oil Ltd, \$15.00; La Revue Municipale, \$10.00; Joseph Vignola, \$15.00; Paul D'Anjou, \$5.00; A.-P. St-Laurent, \$0.60; Louis Isabelle, \$2.47; Drummond McCall & Co., \$60.00; La France Fire Engine, \$4.00; La Cie de Pouvoir, \$29.68; H.-M. Isaacs, \$3.45; Toronto Stamp & Stencil, \$20.12; Can. Nat. Express, \$0.90; Can. Nat. Express, \$0.19.

M. le conseiller Morin enregistre sa dissidence contre le paiement de la licence de chauffeur du camion de la ville.

ment de la licence de chauffeur du camion de la ville.

Vu les mutations de propriétés comme suit, savoir: M. J.-C. Taché à M. Geo. Larouche, No 16 sub. 13; M. Elzéar Côté à M. Alphonse Bellavance et ce dernier à M. Edmond Morneau, No p50; Dme P.-E. Amiot à Dme Edouard Helleur et cette dernière à M. le Dr J.-A. Marcell, Nos 13-3 et 14-3; Dme P.-E. Amiot à M. le Dr J.-A. Marcell, No 13-4; Dme H.-G. Therriault à Dme Philippe Pintal & al, no p62; Dme Antoine Bellavance à M. Martin-J. Lepage, no p8; au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter que ces mutations dans les livres et rôles d'évaluation et de perception de cette municipalité.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Alphonse Ruest, Léopold Fillion, J.-M. Côté et J.-Bte Plourde.

Le conseil reçoit le rapport du comité général, en date du 23 avril 1934, lequel est adopté.

Proposé et résolu qu'une somme de \$50.00 soit votée à même les fonds généraux de cette municipalité pour l'œuvre des Jardins ouvriers.

Règlement concernant le commerce de la viande

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil, comme suit:

1.—Aucune personne, société ou corporation, ne peut faire le commerce de viandes sans avoir obtenu au préalable du conseil de la ville un permis à cet effet.

2.—Ce permis ne sera accordé que sur un certificat de l'officier médical de l'unité sanitaire attestant que la visite de l'établissement pour lequel le permis est demandé a été faite, et que le propriétaire ou occupant s'est conformé aux prescriptions du présent règlement, à la satisfaction de l'officier médical de l'unité sanitaire.

3.—Le conseil peut en tout temps, sur l'avis de l'unité sanitaire, annuler ou suspendre un permis ou refuser de le renouveler si le propriétaire ou occupant de l'établissement pour lequel ce permis est accordé se rend coupable de quelque infraction au présent règlement, le tout sans préjudice à l'amende, ci-après édictée.

Maladies, lésions et conditions qui rendent les produits alimentaires de provenance animale impropres à l'alimentation, ou préjudiciable à la santé

4.—Il est interdit de vendre ou mettre en vente pour fins d'alimentation humaine la chair des animaux morts de maladie ou abattus en mauvais état de santé, de vendre ou d'acheter des veaux, des porcs et des agneaux avant l'âge de trois semaines au moins.

5.—On ne peut faire usage comme aliment d'aucune partie d'un animal atteint des maladies suivantes: (énumération des maladies.)

6.—On ne peut faire usage comme aliment d'aucune partie d'un animal:

(a) Qui a été empoisonné;

(b) Dont la chair est devenue putride ou exhale une odeur rance ou repoussante, ou est échy-mosée par suite d'accident;

(c) Qui est mort naturellement de maladie;

(d) Qui a vécu au moins trois semaines;

(e) Qui, si c'est un porc, n'a pas été châtré.

7.—Quand un animal a été abattu par la nécessité, on ne peut en faire usage comme aliment que dans les cas suivants:

(a) Si l'abattage est devenu nécessaire à cause de blessures ou de fracture d'os;

(b) Si l'abattage est devenu nécessaire à cause de parturition, mais au cours de laquelle il ne s'est produit dans les voies, ni lésion, ni tuméfaction, ni coloration rouge bleuâtre et s'il y a, chez le nouveau-né et dans l'utérus trace de putréfaction;

(c) Si la chair n'a pas une couleur ni une consistance anormales.

8.—Dans toutes les maladies localisées, quand on ne croit pas devoir faire une confiscation totale de l'animal, il faut enlever et détruire toute partie qui contient des lésions.

9.—On ne doit pas vendre, offrir en vente ou exposer pour la vente aucun animal destiné à la consommation, dont on n'aura pas vidé la cavité intestinale immé-

diatement après qu'il a été tué.

ABATTOIRS
Conditions auxquelles sont soumis les abattoirs

ETAL DE BOUCHER

21.—Chaque étal devra être pourvu d'un robinet à l'eau courante et d'un lavabo relié à l'égout public.

22.—Tous les planchers devront être imperméables et lisses, sans crevasses. Ils devront être recouverts de sciure de bois (Bran de scie) en quantité suffisante.

L'échange de cette sciure de bois devra être fait à la satisfaction de l'unité sanitaire.

23.—Les murs et le plafond devront être imperméables d'un matériel lisse peints de couleurs pâles afin de mieux en déterminer l'état de propreté.

24.—Le lavage des murs et du plafond à l'eau chaude et au savon sera exigible au moins deux fois par année.

25.—L'équipement tel que rails, crochets, tables, wagonnets, boyards, balances, et les accessoires tels que les haches, coupe-pieds, couteaux devront être suffisants et tenus dans une propreté méticuleuse.

26.—L'éclairage qu'il soit naturel ou artificiel de même que la ventilation devront répondre aux exigences sanitaires.

27.—Les portes et les fenêtres et toutes les ouvertures devront être munies de moustiquaires en bon ordre.

28.—L'étalage, la manipulation et la conservation de la viande devra être fait dans un apparte-

ment spécial à cette fin, séparé et indépendant, à l'abri des poussières et des mouches et de la vermine et où seuls auront accès les employés aux préposés à la vente.

29.—Aucun animal domestique ou autre ne devra être toléré dans les étaux de boucheries.

30.—Ne sera préposé à la manipulation ou à la vente des viandes toute personne atteinte ou souffrant de tuberculose pulmonaire, de maladies contagieuses, scrofuleuses ou vénériennes.

31.—Tout patron ou personne préposé à la manipulation ou à la vente de viande devra se couvrir d'une blouse à matériel blanc, nettoyée tous les jours si nécessaire et ceux-ci devront se tenir dans un état de propreté convenable.

32.—Tout boucher, exerçant le commerce de poissons devra avoir dans son frigidaire ou chambre froide un compartiment séparé où sera conservé le poisson.

33.—Cracher sur le plancher ou ailleurs que dans un réceptacle préposé à cette fin est formellement défendu.

34.—Tout étal de boucherie sera muni d'un réceptacle en fer avec couvercle imperméable ou seront placés les déchets dont la destruction devra se faire tous les jours.

35.—Un papier de bonne qualité sans caractère d'imprimerie devra être en suffisance pour l'emballage de la viande.

36.—Une porte spéciale pour l'entrée des viandes devra exister dans chaque étal de boucherie et

(Suite en 5ème page)

FAMEUX POUR
LEUR
RESISTANCE



Garantie de 12 mois contre tous défauts et hasards de la route.

GOOD YEAR
ALL-WEATHER

Demandez à voir nos records dans votre localité, des Pneus Goodyear All-Weather. Nous vous montrerons la preuve de leur longue vie.

En vente au
GARAGE MODERNE
Pierre Madore, Prop.
Rimouski.

La bosse des affaires est, dans certains cas, drôlement placée.

Quand on déménage, il faut se démener.

Horaires des Bateaux

de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, Ltée

1934

(TEMPS NORMAL DE L'EST)

V.M.-PèreArnaud

LUNDI	8.00 a.m.—Départ de Rimouski pour Baie Comeau, Franquelin, Baie St-Nicholas, Godbout, Baie de la Trinité, Ile aux Oeufs, Pentecôte, Shelter Bay, Clarke City, Sept Iles.
MARDI	8.00 a.m.—Départ de Sept Iles pour Clarke City, Shelter Bay, Pentecôte, Ile aux Oeufs, Baie de la Trinité, Godbout, Baie St-Nicholas, Franquelin, Baie Comeau, Rimouski.
JEUDI	8.00 a.m.—Départ de Rimouski pour Baie Comeau, Franquelin, Baie St-Nicholas, Godbout, Baie de la Trinité, Ile aux Oeufs, Pentecôte, Shelter Bay, Clarke City, Sept Iles.
VENDREDI	8.00 a.m.—Départ de Sept Iles pour Clarke City, Shelter Bay, Pentecôte, Ile aux Oeufs, Baie de la Trinité, Godbout, Baie St-Nicholas, Franquelin, Baie Comeau, Rimouski.

V. M.-Manicouagan

MARDI	8.00 a.m.—Départ de Rimouski pour Bersimis, Ile aux Outardes, Pointe aux Outardes. Revient à Rimouski mercredi via Ile aux Outardes et Bersimis.
VENDREDI	8.00 a.m.—Départ de Rimouski pour Bersimis, Ile aux Outardes, Pointe aux Outardes, Pointe Lebel. Revient à Rimouski samedi via Ile aux Outardes et Bersimis.

V. M.-Marco Polo

MARDI	10.00 a.m.—Départ de Matane pour Franquelin, Godbout, Baie de la Trinité, Ile aux Oeufs, Pentecôte, Shelter Bay, Clarke City, Sept Iles.
MERCREDI	8.00 a.m.—Départ de Sept Iles pour Clarke City, Shelter Bay, Pentecôte, Ile aux Oeufs, Baie de la Trinité, Godbout, Franquelin, Matane.
VENDREDI	10.00 a.m.—Départ de Matane pour Franquelin, Godbout, Baie de la Trinité, Ile aux Oeufs, Pentecôte, Shelter Bay, Clarke City, Sept Iles.
SAMEDI	8.00 a.m.—Départ de Sept Iles pour Clarke City, Shelter Bay, Pentecôte, Ile aux Oeufs, Baie de la Trinité, Godbout, Franquelin, Matane.

(SUJET A CHANGEMENTS AVEC OU SANS AVIS)

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

La Cie de Transport du Bas St-Laurent, Ltée

A. BOURET, Gérant.

QUAI DE RIMOUSKI — Téléphone 152.

**GAGNÉS
AU CHEVROLET**
du moment qu'ils
PRIRENT LE VOLANT

On a le choix de 5 autos dans le domaine des bas prix... CEPENDANT, PLUS DE 1 ACHETEUR SUR 3 CHOISISSENT LES NOUVEAUX CHEVROLET 1934

IL VA sans dire que nous sommes fiers d'avoir créé l'auto la plus populaire du Canada. D'autant plus que les gens comptent les *values*—compent la *qualité*—vérifient les prix livrés—comme ils n'ont jamais fait.

Les gens constatent qu'il y a plus de qualité et plus de valeur dans les nombreuses caractéristiques exclusives du Chevrolet: Genou Mécanique protégé et entièrement couvert, Carrosserie Fisher, moteur six cylindres à soupapes en tête et avec culasse Flamme Bleue, Ventilation Fisher construite à même, cadre YK exclusif, pour ne mentionner que cela.

Et tant que les automobilistes continueront à comparer, à vérifier et à éprouver, le Chevrolet retiendra et accroîtra sa grande suprématie dans les ventes. Parce que Chevrolet refuse de faire des compromis en matière de qualité. Bas prix livrés—termes GMAC faciles.

Une Valeur General Motors... Produite au Canada

CHEVROLET



Chevrolet Maître Six
Prix aussi bas que
Chevrolet Six Régulier
Prix aussi bas que

Livres, complètement équipés, à l'usine, Oshawa, Ont. ... Rien que le fret et la licence en plus.

C-94CF

Wilfrid Ouellet, Bic.

Le Bon Théâtre
RIMOUSKI

LUNDI, MARDI ET MERCREDI
Jean Murat et Kate de Nagy dans

Le Bon Théâtre
RIMOUSKI

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
Jean Gabin et Madeleine Renaud dans

LE VAINQUEUR
TUNNEL

LE PROGRES DU GOLFE

LA PECHE EN GASPESIE

Bien que la Gaspésie, véritable joyau, non seulement de notre province, mais encore du Canada tout entier, soit formée d'un sol des plus favorables à l'agriculture, dans sa majeure partie, malgré que son sous-sol soit immensément riche en minéraux de toutes sortes, en dépit du fait qu'elle possède les possibilités hydrauliques les plus puissantes qui soient, nous avons déjà vu qu'elle sommeillait encore, injustement abandonnée à sa tragique léthargie par une incompréhension absolument coupable de ses besoins, comme aussi de ses richesses. On peut affirmer que depuis des siècles, car l'on compte par siècles maintenant, la Gaspésie attend son heure et qu'on veuille bien enfin s'occuper d'elle. Alors qu'elle pourrait contenir facilement 200 paroisses, elle en compte à peine 40 aujourd'hui et, faute de moyens de communications, faute d'un chemin de fer qui la traverse de part en part, dans toute sa longueur, le port de Gaspé, le plus beau port naturel de l'Amérique du Nord demeure inemployé, véritablement inexistant, comme frappé d'on ne sait quelle injuste condamnation.

J'évoque là plusieurs points qui mériteraient à eux seuls d'être traités dans de nombreux articles. J'y reviendrai, mais je veux aujourd'hui tracer simplement l'histoire sommaire de la pêche en Gaspésie depuis les origines.

C'est en effet vers la pêche que tous les habitants de la grande péninsule, ou presque tous, se sont toujours tournés et se tournent encore. L'agriculture offrirait pourtant des possibilités infinies et l'industrie pourrait être prospère, mais sans nul encouragement, elles ont tellement pâti l'une et l'autre, que la première en est encore à ses débuts, et la seconde complètement disparue en l'an de grâce 1934.

Au contraire, la pêche subsiste, dans les conditions, certes, les plus pénibles, les moins satisfaisantes. Les pêcheurs gaspésien connaissent une grande misère et la question des pêcheries est, en Gaspésie, la plus urgente peut-être à régler sans délai.

Il y a quatre siècles, des Basques et des Bretons venaient déjà pêcher dans les eaux fécondes du Golfe St-Laurent. Après les explorations de Cartier, les pêcheries maritimes de la Nouvelle France prirent rapidement de l'importance et leurs produits, dès les débuts, étaient en grande demande. C'est parmi les équipages des flottilles appareillées dans ces parages que se recrutèrent les hardis explorateurs de l'époque et les meilleurs matelots aussi de la marine d'état.

Après la prise de possession du Canada par l'Angleterre, des capitalistes des Iles de la Manche s'intéressèrent aux pêcheries de morue du Canada. Les firmes jersiaises qui s'établirent à la Baie des Chaleurs dès 1764 réussirent à prendre le contrôle de l'industrie de la pêche et ont encore aujourd'hui la haute main sur une vingtaine, ou moins, de stations. Les pêcheurs, cependant, deviennent de plus en plus indépendants d'elles.

La pêche commerciale se pratique surtout dans les eaux littorales depuis la Baie des Chaleurs jusqu'à l'embouchure du St-Laurent. Cette partie de la côte est coupée d'anses et de havres naturels innombrables, parfaitement abrités et offrant toutes les facilités pour la pêche avec le minimum de danger et de dépenses. Par suite de l'abondance du poisson dans les havres et les baies, un certain nombre de cultivateurs du littoral gaspésien trouvent profitable de partager leur temps entre la culture et la pêche, et il en fut ainsi depuis le début de la colonie.

La pêche côtière s'est toujours faite et se fait encore dans des embarcations portant deux ou trois hommes qui vont en mer à des distances variant de 1 à 10 milles. De petits bateaux ayant un équipage de quatre à sept hommes sont aussi mis

en service sur les bancs situés à 10 ou 15 milles de la terre ferme. Les divers engins dont on se sert sur la côte sont la "trappe", la "senne trainante" et la "nasse". Les pêcheurs en bateaux se servent de la ligne à la main, de la ligne dormante et du filet flottant. Les principaux poissons que l'on prend sur le littoral sont la morue, le maquereau, le saumon, le hareng et l'éperlan. On y pêche aussi le homard.

L'industrie de la pêche en Gaspésie a entraîné peu à peu la construction de quais, de jetées, de glaciers, d'usines de mise en conserve et les capitaux qui y sont désormais investis dépassent largement un million de dollars.

La morue est le plus important des poissons d'eau salée, pêché au Canada.

Les côtes de la Gaspésie sont pour elle des lieux d'élection. Abandonnées par des bancs de harengs et de caplans, les bandes de morues arrivent dans le golfe et dans la Baie des Chaleurs en mai et quelquefois à la fin d'avril.

La morue préparée dans la Gaspésie est de la meilleure qualité qui soit et on en expédie régulièrement aux Etats-Unis, à Cuba, en Italie et au Brésil.

La pêche au maquereau est très importante sur tout le littoral atlantique. Ce poisson envahit le golfe St-Laurent et les baies avoisinantes dès fin mai et surtout au commencement de juin. On l'y trouve en grande abondance jusqu'au début de novembre, alors qu'il quitte complètement les eaux canadiennes.

Bien que la valeur monétaire des prises de hareng soit inférieure à celle d'autres prises, la pêche de ce poisson est, sous certains rapports, la plus importante des côtes atlantiques du Canada. Outre que le hareng a une grande valeur commerciale, à cause de ses qualités nutritives, le succès ou l'échec de la pêche à la morue et à d'autres poissons dépend en grande partie de l'abondance ou du manque de hareng, que l'on emploie comme "boîte" ou "appât". Le hareng pénètre dans le golfe St-Laurent avec les marées du printemps, vers le commencement de mai. Sa première apparition se fait au large des Iles de la Madeleine. Quelques jours après, on le trouve à l'entrée de la Baie des Chaleurs, puis tout le long des côtes de Gaspé.

Les estuaires des cours d'eau de la Gaspésie forment les plus importantes pêcheries commerciales de saumon de la province. Outre la pêche à la ligne très active, pratiquée beaucoup comme un sport par un grand nombre de touristes sur les divers cours d'eau, il se fait aussi en saison beaucoup de pêche au filet.

Le homard, enfin, est pêché sur presque toutes les côtes gaspésiennes et représente une assez importante partie des produits de l'industrie de la pêche.

Malgré cette abondance de poisson sur les côtes de la péninsule gaspésienne, bien que la pêche y ait toujours été l'industrie principale, il est infiniment triste et bien paradoxal de constater que la majorité du poisson consommé, non seulement au Canada, mais encore dans la province de Québec elle-même, vient des Etats-Unis ou des Côtes du Pacifique, alors que le saumon, la morue et les autres excellentes qualités de poisson pris dans le golfe St-Laurent doivent être exportés salevés ou séchés aux Etats-Unis, en Europe ou aux Indes Occidentales. Preuve nouvelle et bien convaincante du manque absolu d'organisation dont souffre la Gaspésie.

La semaine prochaine, remontant au 18ème siècle, j'aurai le plaisir de mettre devant les yeux de nos lecteurs l'histoire des premières pêcheries en Gaspésie et celle aussi de la dynastie des "Messieurs Robin" qui les domine toutes.

C.-A. B.

LA PROVINCE CONTRIBUERA

Aux fêtes du 4e centenaire canadien

GRANDIOSES FETES QUI DURERONT QUATRE JOURS A GASPE

La célébration nationale de la découverte du Canada, le 25 août, sera précédée de grandioses fêtes locales qui se dérouleront probablement les 22, 23 et 24. Ces réjouissances régionales seront comme le prélude du programme préparé par le comité national et qui doit se dérouler le 25.

Cette nouvelle a été annoncée le 9 mai par M. le curé C.-E. Roy, curé d'office à Gaspé, à l'issue d'une importante entrevue avec l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province. Le chef du gouvernement a promis que la province accordera son concours financier pour l'exécution de ce programme.

La délégation qui rencontrait le Premier Ministre le 9 mai, était composée de M. l'abbé J.-A. Miville, procureur de l'évêché, de M. le Curé C.-E. Roy, de M. le Dr F.-X. Bossé, H.-G. Orvess, C.-T. Davis, maire, le Dr Brassard, dentiste, l'avocat J.-E. Gagnon, le notaire Antoine Fradette, MM. Alex. Adam et Charles Lindsay.

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, ainsi que M. Jules-A. Brillant, gérant de la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent et président de la Chambre de Commerce de Rimouski, voulurent bien accompagner les délégués et appuyer leur demande. C'est M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé-Sud, qui présenta la délégation. M. l'abbé C.-E. Roy communiqua la requête au Premier Ministre.

Le principal objet de la requête était de demander l'aide du gouvernement pour l'organisation de fêtes locales ou régionales, pour compléter l'organisation de la grande journée fédérale du 25 août, programme préparé par le Comité National.

L'entrevue fut des plus cordiales. Le Premier Ministre s'intéressa vivement à cet exposé et promit d'accorder à Gaspé le secours financier requis pour compléter l'organisation nationale des fêtes du 4e centenaire de Gaspé. Les délégués sont partis avec la ferme volonté de se mettre immédiatement au travail pour poursuivre l'exécution des plans élaborés antérieurement et qu'il leur sera maintenant possible d'exécuter. La grande journée nationale sera donc précédée de réjouissances qui en seront comme le prélude.

Henry-R. Chauvin, Dr L. de Lotbinière-Harwood, l'abbé Olivier P. P., M. Alexandre Chouinard, M. P. P., M. Thomas Côté, M. P. P., M. le docteur Camille Pouliot, Préfet, M. Charles Davis, Maire de Gaspé, M. Herbert LeBouthillier, M. de York, M. Desnoy-A. Clarke, Colonel F. M. Stanton, R. P. Alph. Hamel, S. J., supérieur du Séminaire, l'abbé Charles-Eugène Roy, curé d'office de Gaspé, l'abbé Roland Brière, M. Sutton LeBouthillier, M. Frédéric J. Richmond, M. le docteur Joseph-F.-X. Bossé, M. le docteur Léon Pelletier, M. le docteur Brassard, Capitaine Alfred Lecouvé, M. Antoine Fradette, N.P., M. J.-E. Gagnon, avocat, M. Alexandre Adam, M. Napoléon Gérard, M. Vincent Fitzpatrick, M. Eugène Gauthier, M. Irénée Gariépy.

Pour la région de Québec

Voici les membres du bureau du comité de patronage pour la région de Québec: président, M. le juge Albert Sévigny; président-adjoint, M. Ernest Lapointe; vice-présidents: MM. Thomas Chapais, J.-E. Perrault et le Dr Arthur Vallée, président du comité France-Amérique; secrétaire: M. R.-A. Benoit, président de la Commission des monuments historiques; trésorier, M. Henri Gagnon, président des Journées de presse française.

Pour Gaspé

Voici les membres du bureau du comité de patronage pour la région de Gaspé: président, M. D.-O. L'Espérance, sénateur; président-adjoint, M. John Hall Kelly, conseiller législatif; vice-présidents: MM. Maurice Brassé, Frank Carrel, conseiller législatif, Gustave Lemieux, conseiller législatif, Charles Davis, maire de Gaspé, Herbert LeBouthillier, maire d'Ork, secrétaire, M. l'abbé Roland Brière; trésorier: M. Sutton LeBouthillier.

Le Comité de Gaspé

Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, et le Révérend J.-W. Wayman, M. A., ont été nommés présidents d'honneur du comité de patronage des fêtes du quatrième centenaire de Jacques Cartier pour la région de Gaspé. Des comités de patronage sont formés à divers endroits où le souvenir de Jacques-Cartier sera commémoré.

Voici comment ce comité pour la région de Gaspé: Présidents d'honneur: Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé; Révérend J.-W. Wayman, M. A., Rector and Rural Dean of Gaspé.

Vice-présidents d'honneur: L'honorable M. Rodolphe Lemieux, Conseiller Privé, Sénateur; L'honorable M. Thomas Chapais, Sénateur; l'honorable M. Charles Marcell, Conseiller privé, M. P.

Membres: L'honorable M. D.-O. L'Espérance, Sénateur; l'honorable M. Maurice Brassé, M. P., l'honorable M. John Hall Kelly, Conseiller législatif, l'honorable

NOS PECHERIES QUEBECOISES

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Quand on analyse les allocutions de nos hommes publics et des conférenciers sur des sujets agricoles, on se rend compte qu'ils ont étudié à bonne source les problèmes dont ils parlent, que leurs prescriptions proviennent de milieux autorisés, qu'ils ont un idéal et des objectifs traces d'avance, qu'ils obéissent à certains grands principes découlant de longues expériences. Les idées qu'ils propagent ont d'abord été muries dans des laboratoires et des établissements éducatifs. Il en résulte que leur doctrine, que l'on sait être la résultante d'un effort raisonné, apporte la conviction, intéresse même les personnes étrangères aux choses de la terre et donne foi dans l'avenir, en laissant entrevoir des résultats pratiques appréciables.

Dans ce domaine, depuis 25 ou 30 ans, il s'est opéré une transformation profonde qui a influencé notre pontique. L'empirisme, le charlatanisme et l'incompétence, qui avaient autrefois la prétention de nous guider vers le progrès, ont été heureusement délogés pour faire place à l'instruction véritable. Au sommet de notre service agricole, on a maintenant servi un cerveau, l'école d'agriculture, cette fondation dont on ne peut plus se passer, et qui est venue relever le niveau intellectuel de toute l'administration. Chez nous comme ailleurs, l'agriculture rationnelle est sortie des cabinets de chimie et des centres d'enseignements: de la grande et de la petite école. Cet organisme possède actuellement dans son ensemble tout ce qu'il faut pour remplir sa mission: il est outillé en vue de faire sentir partout son influence heureuse, pour augmenter notre production, pour améliorer la qualité de nos produits et pour en faciliter la distribution. Agissant d'après un programme bien déterminé, il procède avec méthode et sait où il va.

En matière de pêcheries, la position est fort différente: tout est à faire on n'ose pas même décider le premier article d'un plan d'action. Cette prétention est devenue partout classique. L'organisme en question serait placé sous la direction de l'Office de Biologie Marine, Ottawa, qui rayonne déjà son influence dans tout le pays, excepté dans la Province de Québec. Tant que notre champ de pêche sera privé de ce facteur moderne, il restera dans une position fautive, sans moyens d'action suffisants pour faire une lutte industrielle et sa marche à l'aventure se continuera aussi longtemps qu'il ne sera pas doté de cet élément de progrès.

En date du 16 avril dernier, en parlant de pêcheries, "LE SOLEIL" posait cette question: "Que fera-t-on de ces immenses richesses?" La réponse à cette question n'embarrasserait aucun élève de nos écoles primaires. En se basant sur les directives qui guident l'agriculture, on peut affirmer que le développement de nos richesses de la mer sera: 1) l'infatigable et proportionnel à la valeur du programme qu'on

La haute direction de nos pêcheries (A suivre au verso)

LES FETES DU 4ème CENTENAIRE DE JACQUES CARTIER

Le Comité de la région de Montréal

Le comité des fêtes du IVe centenaire de Jacques Cartier, pour la région de Montréal se compose des personnages suivants: selon un communiqué de M. le sénateur Charles-P. Beaubien, président du comité national canadien: S. H. le maire de Montréal, S. E. Mgr l'Archevêque-co-

adjuteur de Montréal, l'évêque anglican de Montréal, comme présidents d'honneur; M. le juge en chef de la Cour supérieure, M. le président du comité exécutif de la ville, M. le président de la Commission du port de Montréal comme vice-présidents d'honneur; M. Victor Morin, comme président actif; MM. Aegidius Fauteux et Wilfrid Bovey, comme présidents actifs; MM. Jean

Saint-Germain et T. W. L. MacDermot, comme secrétaires; M. Léo L'Espérance, comme secrétaire adjoint; MM. Ernest Guimont et Allan Mitchell, comme trésoriers. Les autres membres du comité sont: MM. C.-H. Cahan, Alfred Durand, Raoul Dandurand, Charles-P. Beaubien, J.-H. Rainville, Honoré Mercier, Athanase David, Juge E. Fabre-Surveyer, Mgr A.-V.-J. Piette, MM.

Tableau de la marée

SEMAINE DU 20 MAI

Date	Jours	MAREE HAUTE				MAREE BASSE			
		Temps	Hauteur	Temps	Hauteur	Temps	Hauteur	Temps	Hauteur
20	Dim.	6.20	11.1	19.20	9.3	12.59	4.6		
21	Lun.	7.22	10.6	20.20	9.5	13.50	4.9		
22	Mar.	8.24	10.4	21.15	10.0	14.42	4.9		
23	Mer.	9.25	10.2	22.10	10.6	15.34	4.8		
24	Jeu.	10.22	10.4	22.55	11.6	16.25	4.6		
25	Ven.	11.15	10.6	23.40	12.6	17.12	4.1		
26	Sam.			12.05	11.0	17.57	3.6		

BUVEZ

LA BIÈRE



PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Société d'une messe

M. le chanoine O. Houle, curé de Saint-Jacques, décédé le premier de ce mois, était membre de la société d'une Messe. S.-E. CHENARD, ptre, Chancelier.

La lutte contre les sauterelles est une responsabilité provinciale, mais le gouvernement fédéral qui maintient dans toutes les provinces des laboratoires entomologiques joint ses efforts à ceux des forces provinciales.

Après tout, le respect humain empêche bien des bêtises.

Ou Dillinger est un démon ou la police n'est pas diable.

Entre la "statique" et le jazz, nous optons pour celle-là.

PLUS DE TABAC pour Votre Argent,

et des "Mains de Poker" en plus!

Vous économisez plus qu'il ne faut, avec le tabac à cigarettes Turret pour acheter du "Vogue" ou du "Chantecler"—les papiers de la meilleure qualité. Vous pouvez vous procurer 5 gros livrets de l'une ou l'autre marque—gratuits contre seulement une série complète de "Mains de Poker", au plus proche Magasin de Primes des "Mains de Poker", ou par la poste. Vous pouvez aussi échanger gratuitement les "Mains de Poker" contre un vaste choix de cadeaux superbes et utiles. Si vous n'êtes pas déjà à même d'apprécier la qualité et le coût économique du tabac à cigarettes Turret, faites cette constatation aujourd'hui même. Pratiquez vous aussi cette économie!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes"

avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET "FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Nos pêcheries Québécoises

(Suite de la page précédente)

décidera d'appliquer pour en faire l'exploitation; B):—Exactement conditionné par la valeur de l'organisme scientifique qu'il faudra créer pour conduire cette exploitation. C'est là une vérité de La Polce. Aussi longtemps que nous serons privés du concours fédéral, il reste impossible de dresser un plan d'action complet, rationnel et méthodique. De plus, nous n'avons pas de compétences pour diriger des opérations industrielles de grande envergure. Nous répondons donc sans hésitations que, dans les conditions présentes, sans programme défini et sans organisme scientifique, nous sommes absolument incapables de tirer meilleur profit que par le passé de nos richesses de la mer. Il est temps de nous laisser guider par la raison et l'enseignement universel, pour ne pas affirmer davantage notre gaucherie et notre absence de vision. Au moment actuel, il n'y a rien à espérer, rien à faire si ce n'est de continuer à gaspiller, au petit bonheur, une partie des fonds de la province.

Nous affirmons donc hautement, avec le Dr Pouliot et tous ceux qui portent un intérêt sincère à l'avenir de la Division du Golfe, qu'un organisme scientifique puissant s'impose pour faire mieux fonctionner notre champ de pêche; que le service de Biologie Marine, tel qu'il est organisé au Canada, est d'une nécessité absolue pour moderniser nos opérations. En second lieu, nous déclarons que l'Hon. Ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, qui proclame son dévouement pour le succès de cette région, garde en mains tout ce qu'il faut pour nous procurer ce qui nous manque. S'il désire sincèrement l'extension du service

fédéral dans notre province, il lui suffit d'en faire la demande, et de permettre que ce service s'installe dans des conditions convenables. S'il néglige de faire cette demande ou de négocier promptement un arrangement à cet effet, ainsi que le veulent certains de ses collègues, nous aurons bien droit de conclure qu'il ne veut pas d'organisme scientifique pour nos pêcheries, qu'il ne remplit pas son devoir et qu'il s'entête de maintenir dans l'ignorance une population qui possède toutes les raisons possibles d'être conduite par l'intelligence. Les marchandises sans motifs, les faux-fuyants et les ruses cousues de fil blanc ne sont pas des actes de haute diplomatie.

R. Le GOLFIC.

Isle-Verte

—M. et Mme Emile Côté et Mlle Alice Dumont étaient en promenade à la Rivière-du-Loup ces jours derniers.

—Mlle Lidia Ouellet et Gertrude Marquis étaient en promenade à la Rivière-du-Loup en fin de semaine.

—M. François Tremblay, de Saint-Epiphanie, était en visite chez M. Joseph Ouellet.

—M. Pierre Rioux, de St-Frs-Xavier des Hauteurs, était en visite ces jours derniers chez ses gendres, MM. Antoine Bélanger et Ernest Côté.

—Mlle Marie-Louise Bertrand est de retour d'un voyage de quelques mois à Montréal.

—M. et Mme Narcisse Rioux (Yvette Pelletier), étaient en promenade chez M. Jules Pelletier la semaine dernière.

—M. et Mme Maurice Charland (Lucienne Talbot), de Québec sont en visite chez M. le maire Horace Talbot.

Naissances—
M. et Mme Chs-Eug. Bélanger (Diana Dumont) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 3 mai sous les noms de Marie-Jeanne-Mance-Sylvie. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Côté. Mlle Lédia Bélanger, tante de l'enfant, était porteuse.

M. et Mme Octave Dumais (Anna Dumas), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Suzanne. Parrain, M. Théodore Côté; marraine, Mlle Marie Côté. Mlle Imelda Beaulieu portait l'enfant.

St-Joachim

—M. l'abbé H.-E. Côté, de Claude, était dernièrement de passage au presbytère.

—M. l'abbé J. Chénard et M. l'abbé G. Richard, de Ste-Anne, ont réhaussé de leur présence une séance donnée au profit de notre paroisse.

—A l'occasion de cette séance, étaient présents: M. le Dr et Mme Rioux, M. l'inspecteur et Mme Lever, M. et Mme F. Beaulieu, Mlle Sasseville, M. Henry Roy, M. Thomas Gasse, Mlle Robitaille, M. l'agronome et Mme Chamberland, tous de Ste-Anne des Monts et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

—Mme Alfred Deschesne a visité sa fille au presbytère.

—M. et Mme Gabriel Maloney, de Ste-Marthe, ont visité leurs parents.

—MM. Martial St-Laurent, Marcellin Vallée, et Xavier Vallée sont revenus d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Robert Lévesque et leurs enfants, de Ste-Anne, ont visité M. et Mme Albert St-Laurent.

—M. Ed. Bernatchez et M. Auguste Leclerc, de R.-Arbours, étaient ici dernièrement en route pour Montréal.

—M. Yvon Leclerc, de Rimouski, a visité la famille de M. l'avocat Roy.

—M. Maurice Rioux, de Ruisseau-Arbours, a visité sa sœur Mme Albert St-Laurent.

—Mlle Lucienne Lévesque, institutrice, à Rivière-à-Pierre, est venue en visite chez ses parents M. Arthur Lévesque.

—Mme A.-Albert St-Laurent et sa fillette H.-Paule ont visité Mme Rioux, à R.-Arbours.

—La famille de M. Frs Roy est partie demeurer à Cap Chat.

—Mlle Béatrice Deschesne a visité sa sœur au presbytère ainsi que Mlle Lauretta Deschênes et M. H. Deschesne.

—M. Norbert Leclerc, de R.-Arbours, était de passage ici dernièrement.

Naissance—
Marie-Madeleine-Roxane, enfant de M. Théodore Lajoie et d'Élienne St-Laurent. Parrain, M. Gérard Roy, marraine, Mlle Georgienne St-Laurent. Nos félicitations.

Bic

—Mlle Marie-Rose et Lydia Dionne ainsi que leur neveu Omer étaient à Rimouski en fin de semaine, en voyage d'affaires.

—M. Ernest Roy, de St-Simon, à Bic, chez M. Philippe Dionne.

—Mlle Simone Belles-Iles, de St-Simon, chez sa sœur Mme Joseph Thibault.

Mont-Louis

Va-et-vient—
—MM. Albert Leclerc, de Montmagny et Eugène Gauthier, de Gaspé, étaient de passage dans notre paroisse.

—M. Napoléon Laflamme, de Padoue, est en promenade chez son cousin M. Joseph Laflamme, hôtelier.

—M. E.-P. Cleary est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Amanda et Elienne Laflamme sont de retour d'un voyage à Matane.

—M. Norman Cleary qui a passé l'hiver à Odgdenburg, N. L., est revenu parmi nous.

—M. et Mme Wellie Laflamme sont de retour d'un voyage d'affaires à Matane.

Décès—
Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean-Baptiste Dun, époux de Dame Odile Dugal, de notre paroisse décédé à l'âge de 79 ans. Il laisse outre son épouse, deux filles, Alice (Mme Téphosphore Poitras), Marie (Mme L. Dugas), de Montréal.

Les funérailles ont eut lieu le 11 mai à 8½ h., en l'église de notre paroisse. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Remerciements—
Mme Téphosphore Poitras et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jean-Baptiste Dun, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

St-Ulric

Election de Conseillers—
Pendant la première semaine de mai, M. l'inspecteur L. Gagnon a fait la 2e visite annuelle des écoles de la paroisse ainsi que l'école des garçons du village et les diverses classes du couvent. En général il a été satisfait de la bonne tenue des classes et des progrès obtenus.

Le 6 mai, la Rév. Soeur St-Fortunat du couvent des SS. du St-Rosaire était ici pour réunir au couvent toutes les anciennes élèves et y fonder un Amicale.

Le 6 mai, M. l'abbé Sirois, prêtre colonisateur du district de Rimouski, a fait le sermon à la grand-messe et a réuni ce même jour les hommes et les jeunes gens qui désirent s'établir sur de nouvelles terres.

—Tout dernièrement, Mme J. Morneau est allée à Québec en voyage d'affaires.

Le 14 courant, Mme Edmond Ouellet est montée à l'Hôtel-Dieu de Québec pour l'amélioration de sa santé. M. Edmond Ouellet, marchand, l'a accompagnée dans ce trajet.

Causapsca

MM. Philius Benoit et Onias Pinard ont été réélus conseillers pour la Municipalité de la Paroisse de Causapsca et M. Chs Castonguay a été élu en remplacement de M. O. F. Didier, sortant de charge.

Absence—
M. le curé J.-D. Morin s'est absenté pour une quinzaine de jours afin de suivre un traitement à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec. Nos vœux de prompt rétablissement. M. l'abbé J. A. Pril, Missionnaire Diocésain, le remplace.

Clair - riche - savoureux

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT NATUREL)

'Frais des plantations'

6777

"N'EST-CE PAS HONTEUX CE QUE LES PETITES CHOSES FONT PERDRE DE PLACE DANS LE REFRIGERATEUR?"

"IL N'EN EST PAS AINSI DANS NOTRE REFRIGERATEUR. LES PETITES CHOSES SONT GROUPEES DANS CE PANIER-UTILITE."



Le nôtre est un
FRIGIDAIRE
"34"

PARTOUT, les femmes parlent de la nouvelle commodité et de la nouvelle économie apportées à la réfrigération électrique par le Frigidaire "34". Un délice automatique fait glisser au dehors les tiroirs à glace, par un simple toucher du doigt. La décongélation est automatique. Le moteur est plus silencieux que jamais—et si efficace qu'il consomme extraordinairement peu de courant. Plusieurs modèles sont munis de tablettes ajustables vers le haut ou vers le bas: du "Servashelf" permettant d'arranger les choses; de porcelaine à longue durée, à l'intérieur comme à l'extérieur; de plus grands Hydrateurs à légumes et d'un compartiment frigorifique.

VOICI UN FRIGIDAIRE QUI, EN REALITE, CONSOMME MOINS DE COURANT QU'UNE AMPOULE ELECTRIQUE ORDINAIRE.

VENDEUR AUTORISE

J. Adéland Garon, Rimouski

Les Cuisines Attrayantes...

requièrent aussi des poêles attrayants. Conservez au votre tout son éclat à l'aide de la SULTANA. Elle est noire—elle est brillante—c'est la meilleure!

MINE À POÊLE
SULTANA
SULTANA LIMITED, MONTRÉAL

PRIX RÉDUITS
avec la qualité invariable
qui se vend au Canada
depuis 100 ans

1.00 la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT
2.30 la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50
3.30 la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON Distillateurs Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

Gin de **KUYPER**



Rien de meilleur

à n'importe quel prix

La Gelée de Pétrôle "Vaseline" est d'une pureté absolue — c'est pourquoi elle est recommandée par les médecins dans le monde entier. C'est l'art de pansement par excellence pour les coupures, égratignures, brûlures et contusions. S'emploie aussi pour le traitement de la siccité nasale, des rhumes, de l'échauffement et dans maints autres cas. Protège la peau délicate des bébés contre l'irritation. Sûre et parfaitement pure.

AVEZ SOIN DE TOUJOURS EXIGER LA VÉRITABLE "VASILINE". VÉRIFIEZ LA MARQUE QUAND VOUS ACHETEZ. Sans cette marque, vous n'obenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.



PEP donne l'élan



Prolonge la Récréation

PEP de Kellogg est prêt à servir: ni cuisson, ni ennui. Ajoutez-y du lait ou de la crème et goûtez la bonne saveur du blé et du son. Appréciez de toute la famille. Riche de la substance nutritive du blé et additionné de son, PEP est un laxatif doux. PEP, toujours frais et croquant, se trouve chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Blé rôti . . . Additionné de son . . . Prêt à servir



Price

—Mme J.-Bte Paul est en promenade depuis un mois à Montréal.

—Mme Philippe Parent ainsi que sa jeune fille Yvette sont de retour d'un voyage à Rivière-du-Loup.

—M. Armand Plante, de Mont-Joli, était en visite à Price dernièrement.

—Mlle Rolande Bélanger et Berthe Lebrun, de Mont-Joli, étaient de passage à Price la semaine dernière.

—Mlle Augustine Asselin, de Mont-Joli, était en visite chez sa tante Mme Hubert Jalbert.

—M. et Mme Pierre Emond, de Matana, étaient à Price dernièrement.

—M. et Mme Etienne Bonenfant étaient de passage à Mont-Joli, mercredi dernier.

Eurent lieu en l'église de Price, le mariage de M. Philippe L'Italien et de Mlle Armandine Lafrance, et le mariage de M. Henri Chasseur et de Mlle Géraldine Ross.

Dipômés—

Mlle Corinne Bard, Irène Gasse ainsi que M. Joseph Deschênes ont obtenu le diplôme de sténographie de l'Institut Sténographique Perreau; Mlle Bard avec 140 à la minute, Mlle Gasse 177, Monsieur Desché-

ne, 122 mots. Les mêmes élèves ont obtenu le diplôme de dactylographie avec la note "Excellente." Ces cours leur furent donnés par Mme E. Croff. Nos félicitations à ces élèves ainsi qu'à leur distinguée professeure.

Ste-Flavie

Baptêmes—

M. et Mme Ulric Verreau (née Cécile Langlois), ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Langlois, de St-Anaclet, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Edmond Roussel (née Antoinette Thibault), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Roussel, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient—

—M. N.-A. Dionne, représentant de l'Événement, était dans notre paroisse dernièrement.

—Mlle Jeanne Lepage, G. M. de l'Unité Sanitaire visitait les classes la semaine dernière.

—M. Gonzague Brisson est de retour d'un court voyage à Rimouski.

—Mlle Flavie Lajoie est allée à Rivière-du-Loup récemment.

A l'Hotel de ville

(Suite de la 2ème page)

ne devra servir qu'à cette fin.

37.—Chaque boucherie ou étal devra avoir un frigidaire ou chambre froide où seront conservées les viandes à une température d'au moins 50 degrés F.

38.—Le transport de la viande à l'étal, lorsque l'abattage a été fait au dehors de la ville, se fera dans une voiture bien propre, l'animal ou les quartiers de l'animal étant enveloppés dans un tissu bien net.

39.—A et de l'étal, chaque morceau de viande sera enveloppé dans un papier bien propre avant d'être livré directement à

l'acheteur ou indirectement à la demeure de l'acheteur.

40.—Le vendeur ne devra jamais permettre à l'acheteur de toucher à la viande avant qu'elle soit livrée à ce dernier.

41.—La livraison de la viande ne sera autorisée que dans des voitures recouvertes pour la protéger contre les intempéries, les quelles voitures ne devront servir qu'à cette fin. Le plancher devra en être lavé et nettoyé.

42.—Le commerce de viande de porte en porte devra se faire dans la manière suivante:

a) En voiture fermée ne servant qu'à cet usage.

b) La voiture devra être recouverte et entourée d'une toile blanche.

c) La voiture aura seulement une porte en arrière, laquelle porte devra ouvrir par le bas.

d) Chaque voiture devra avoir un compartiment séparé dans lequel on déposera de la glace en quantité suffisante pour la conservation de la viande pendant le transport.

e) Le plancher de la voiture devra être nettoyé et lavé après chaque usage.

f) Les nappes, serviettes et autres ustensiles devront être tenus bien propres.

Dispositions générales

43.—L'officier médical et l'inspecteur sanitaire de l'Unité Sanitaire sont autorisés à entrer en tout temps dans l'établissement d'un boucher, à en visiter toutes les parties et à y demeurer le temps nécessaire pour l'inspection de la viande; ils sont autorisés aussi à visiter les voitures qui vendent de porte en porte.

44.—L'Unité Sanitaire peut confisquer et détruire toute viande suspecte et douteuse ou jugée impropre à la consommation humaine ou conservée et vendue contrairement à la loi et aux règlements.

45.—L'Unité Sanitaire peut également condamner tout étal de boucherie ou toute voiture servant pour la vente ou la livraison dont la sanitation est contraire à la loi et aux règlements.

46.—Le présent règlement abroge le règlement No 215, adopté le 4 avril 1927, et toutes les clauses de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions du présent règlement. La présente abrogation n'affecte pas les causes pendantes ni les droits acquis de la ville en vertu des dits règlements.

47.—Le permis mentionné dans le présent règlement est exigible chaque année, avant la date fixée pour l'obtention de la licence de commerce prévue par quelque règlement de cette ville.

48.—Toute et chaque infraction au présent règlement sera punie d'une amende n'excédant pas \$20.00 et du paiement des frais, et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, le délinquant sera emprisonné pour un terme n'excédant pas un mois.

49.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté, et, par les présentes, un règlement est adopté

5¢

CIGARES

WHITE OWL

IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

pour amender le règlement No 260 de cette municipalité, comme suit, savoir:

1.—L'article 2 dudit règlement est amendé en insérant le paragraphe suivant:

(a) Cette licence sera de trois (\$3.00) pour les barbiers.

2.—L'article 13 dudit règlement est remplacé par le suivant:

13.—Pour tout propriétaire ou occupant d'un moulin ou d'une manufacture:

a) Employant une à trois personnes, cinq dollars (\$5.00).

b) Employant trois à dix personnes, quinze dollars (\$15.00).

c) Employant dix personnes ou plus, vingt-cinq dollars (\$25.00).

3.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

BEBES IRRITABLES Apaises

"Quand mes 3 bébés manifestaient de l'irritation à cause de coliques ou de troubles de digestion, je leur donnais des Tablettes Baby's Own, et ils dormaient bientôt profondément." écrit Mlle T. Tweedy, 475 meub. Millwood Rd., Toronto. Ces petites tablettes sucrées font vite disparaître la cause de l'irritation, et l'enfant se porte ensuite à merveille. Les Tablettes Baby's Own du Dr. Williams se recommandent pour tous les maux des enfants. 25¢ chez votre pharmacien. F155

TABLETTES-BABY'S OWN

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT AU MONDE

BILLETS À PRIX RÉDUITS POUR LA Fête Victoria

Tarif d'aller-retour entre n'importe quels endroits au Canada, au prix régulier d'un passage simple plus un quart.

Dates de l'aller: depuis 5.00 a. m., le 23 mai, jusqu'à midi, le 24 mai.

Retour valable

Pour quitter la destination jusqu'à minuit, vendredi, le 25 mai, 1934.

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Vous donneriez parfois beaucoup pour connaître la réponse à des questions comme celles-ci:

1. Comment transformer les restes du dîner en plats délicieux?
2. Comment faire une omelette légère et en neige?
3. Quel est le secret pour réussir à tout coup la pâte feuilletée?
4. Comment rendre votre fudge crémeux et fondant?
5. L'étiquette permet-elle de servir des soupes aux diners de cérémonie?

Vous trouverez réponse à ces questions, et à des centaines d'autres dans le livre:

Les Secrets de la Bonne Cuisine

par Sœur Sainte-Marie Edith

Directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal

Maintenant offert à prix d'occasion aux lectrices de ce journal.

Le livre de Sœur Sainte-Marie Edith contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1500 recettes toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole.

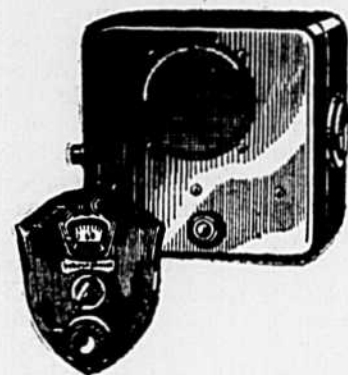
Beau volume de 336 pages, — plus de 40 illustrations.

Prix spécial \$1. au bureau de ce journal

Par la poste \$1.10

En vente à L'Imprimerie Gilbert Ltée.

POUR VOUS RADIOPHILES



INSTRUISEZ-VOUS RECREEZ-VOUS EN VOYAGEANT

Savoir mêler l'agréable à l'utile est la discipline idéale d'une vie bien ordonnée.

Vous faites de l'automobilisme par nécessité peut-être — pourquoi ne pas vous récréer en ce faisant ?

Où peut-être voyagez-vous par plaisir — pourquoi ne pas vous instruire en vous amusant ?

Vous pouvez faire toutes ces choses à la fois en installant dans votre auto un poste de réception radiophonique.

Rien de mieux qu'un WESTINGHOUSE

En fait de poste récepteur à auto, aucun appareil ne surpasse le WESTINGHOUSE.

Le WESTINGHOUSE est compacte, muni d'une excellente isolation, et d'une grande pureté de ton.

Il est des plus puissants et des plus durables.

Essayez donc un WESTINGHOUSE vous en serez satisfait

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT

RIMOUSKI, AMQUI, CABANO, TROIS-PISTOLES.

POUR TOUTES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCE
Comptable, auditeur et liquidateur de faillites.
Téléphone: Bureau 44. Résidence 24.
EDIFICE GILBERT, RIMOUSKI

CASGRAIN & CARON

Perreault Casgrain, LL. L. Amédée Caron, LL. L., M.A.L.

Conseil:
Hon. Aug. Tessier, C. R.
Bureau:
Immeuble de la Banque Canadienne Nationale.
RIMOUSKI.

J. B. DESJARDINS, B.L., LL.B.

Bureau:
IMMEUBLE BLAIS
Ave. de la Cathédrale—Rimouski
Bureau tous les samedis à St-Fabien, de 8 hrs a.m., à 2 hrs p.m., à l'hôtel Gendreau.

LOUIS JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B.A., LL., L.
MONT-JOLI

EUDORE COUTURE
NOTAIRE
Licencié en droit

Bureau:
IMMEUBLE GILBERT
Rue de l'Évêché — Tél 168

Résidence: rue St-Germain
TEL 367
RIMOUSKI

Dr J. O. DRAPEAU
Rue St-Germain Ouest
en face du Théâtre.
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
Des Hôpitaux de Paris et de New-York

SPECIALITE:
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge.
Ave. de la Cathédrale—Rimouski

Cartes d'affaires

A. P. GARON, B. C. I. C. R.
AVOCAT

Bureau:
IMMEUBLE GILBERT
Rue de l'Évêché, Rimouski.

GAGNON & SIMARD
AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, LL.L. C.R.
Gérard Simard, LL. L.

Bureau:
Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI
Bureau à Matana les 1er et 2e mardis de chaque mois.

JAMES J. JESSOP
AVOCAT

Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale.
RIMOUSKI.

Bureau à Amqui, (Hotel Langis), tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

Pour vos Yeux

Craignez les dangers des yeux du chand. Méfiez-vous des incompetents

CONFIEZ LE SOIN DE VOS YEUX A UN HOMME QUALIFIE ET EXPERIMENTE DANS L'ART

J.A. GENDREAU

OPTOMETRISTE OPTICIEN
Le premier et 3ème jeudi de chaque mois.
BUREAU A RIMOUSKI:
Chez M. Ludger Beauchesne, rue St-Germain.
BUREAU A MONT-JOLI: Le 1er lundi de chaque mois.
BUREAU A TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie le 2ème mercredi de chaque mois.

Magasin Victoria

ROLAND GENDREAU, gérant.

Pour tout achat de \$5.00 à notre épicerie, vous aurez droit à une faveur spéciale. Avez-vous pensé à venir visiter notre assortiment de peinture "JAP-A-LAC" et "GLIDDEN". PEINTUREZ! DECOREZ!

Nous vous fournissons gratuitement un livret spécial explicatif avec une autre surprise pour tout achat de peinture.

Rectification quadruple . . . patience et soin à vieillir le produit . . . tout cela ne suffit pas à expliquer les subtiles qualités qui distinguent le CROIX D'OR de Melchers.

C'est au tour de main du maître-distillateur, bien plus tôt qu'à un simple procédé mécanique, qu'il faut attribuer ces qualités du gin CROIX D'OR de Melchers.

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR



10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHERVILLE

Conventum

Académie St-Joseph Mont-Joli

Mardi, 8 mai, une centaine d'anciens élèves de l'Académie de Mont-Joli se sont réunis en vue de commémorer au cours de l'été le 25ème anniversaire de cette Académie.

Un comité d'organisation a été formé pour assurer le succès de ces fêtes.

L'objet de cette célébration est d'honorer une institution qui a vécu durant un quart de siècle et en même temps de réunir en une fête de famille le plus grand nombre possible d'anciens élèves.

Sur 80 élèves inscrits sur les registres en 1909, on n'en comptait qu'une dizaine à l'assemblée du 8 courant; ce qui veut dire que les événements ont marché et que les 80 de 1909 sont passablement dispersés; c'est par la voie des journaux que nous désirons atteindre même les plus éloignés.

Fiançailles

Madame J.-A. Thérberge, de Rimouski, annonce les fiançailles de sa fille Gabrielle à M. Jean-Charles Thérien, fils de M. et Mme J.-A. Thérien, de Québec.

Fête de Dollard

Les élèves des écoles de la ville et de la campagne se préparent à fêter Dollard.

Le matin, il y aura messe à la cathédrale; dans la journée, visite des travaux manuels exécutés par les élèves au cours de l'année. Le tout sera exposé à l'Ecole d'Agriculture.

Le soir, à 7½ h., au même endroit séance donnée par les élèves.

Le public est cordialement invité. Admission 10 sous.

COMMUNIQUE.

Les Artisans

A RIMOUSKI

Plusieurs officiers de la société des Artisans Canadiens Français étaient en ville cette semaine afin d'assister à une convention qui a réuni à l'hôtel de ville les représentants régionaux de cette société.

Il y avait parmi les membres présents: le président général, lieutenant-colonel R. Bédard, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand; M. Alphonse Clavel, trésorier général adjoint, M. Euclide Desjardins, 3e vice-président, M. A. Gagnon, représentant de St-André, M. E. Pelletier, représentant de St-Pascal, M. J.-A. Bélanger, organisateur en chef, M. Arthur Bérubé, de Ste-Anne de la Pocatière, et plusieurs autres.

St-Gabriel

Dimanche, le 6 mai, les membres du Cercle Pédagogique Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de notre paroisse se sont réunis à l'école de l'église. Une conférence fut donnée par Mlle Cécile Paradis, institutrice à l'école du village sur l'Agriculture à l'école Primaire. Mlle Paradis avait un très bon travail. Nous l'en félicitons cordialement.

Dimanche, le 6, le Rév. Père Bouchard, de Mont-Joli, était de passage dans notre paroisse pour organiser une retraite fermée pour les hommes. Trente-deux donnèrent leurs noms.

A l'hôtel de ville

(Suite des pages 2 et 5)

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté, et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 207 de cette municipalité, comme suit, savoir:

1.—L'article 2 dudit règlement est remplacé comme suit:

2.—Pour chaque voiture employée pour le commerce du pain, des pâtisseries, du beurre ou du fromage, \$25.00.

3.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé par M. le conseiller Côté et unanimement résolu que le rapport du vérificateur pour l'année 1933 soit reçu et approuvé.

Proposé par M. le conseiller Morin, qu'une lampe de rue soit installée au coin des rues Lepage et St-Hubert. Adopté.

(Suite au prochain numéro)

A VENDRE

Des moteurs à gazoline, un pan double, des leviers, des presses pour la pierre et la brique à vendre à des prix avantageux pour un prompt acheteur. S'adresser à M. Philippe Frenette, Rimouski-ville.

CHOIX, QUALITE ET BAS PRIX

Voilà la devise de cette semaine d'achats chez-nous

TOUS LES MARCHANDS SONT INVITES A Y PRENDRE PART

Nous annonçons la semaine dernière l'organisation par notre journal d'une semaine d'achat chez nous et il nous fait plaisir de déclarer que déjà un grand nombre de marchands et hommes d'affaires de cette ville nous ont fait savoir qu'ils voulaient y prendre une part active.

Bien que notre journal soit très répandu dans la région, nous avons décidé, afin d'atteindre tout le monde, de faire installer dans les endroits publics, dans les paroisses environnantes, des pancartes afin d'attirer en notre ville durant cette semaine le plus grand nombre possible d'acheteurs pour qu'ils puissent profiter des aubaines qui seront offertes à cette occasion.

SUIVEZ NOS ANNONCES

Nous commencerons à publier dès la semaine prochaine les annonces relatives à cette semaine d'achat chez nous. Nos lecteurs trouveront l'occasion de se procurer à bon marché tout ce dont ils ont besoin.

Voici la liste de ceux qui, à date, ont fait connaître leur intention de prendre part à cette vente. Nous publierons leurs annonces dans les deux prochaines semaines. Comme plusieurs personnes ont pu être empêchées de nous faire part de leur intention, nous donnerons au complet la liste la semaine prochaine.

Le Magasin Verreault, J.-A. Fournier, Maurice Savard, La maison du Louvre, François Desrosiers, Bélanger et Frères, La Compagnie de Pouvoir, Antoine Fortin, Louis Amiot, Lauzier & Fils, Jos. St-Pierre, Talbot, Limitée, L.-O. Grenier, Isidore Blais, Gérard Drapeau, Epicerie Gendreau, La Cie de Transport, J.-A. Potvin, S. Lenet, J.-Adéard Garon, J.-M. Ouellet, Magasin Victoria, Edmond Tremblay, Mlle Labrie, Michaud & Frères, Imprimerie Gilbert, Ltée, René Belavance, Anselme Côté & Fils, Ltée.

SERVICE CIVIL

COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT. LIVRET GRATUIT THE M. C. C. LTD, TORONTO 10.

Trois-Pistoles

Le chapelet de perles satin mis en rafle par Mme J.-A. Marchand a été gagné par Mlle Jeannette Bouchard, de Mont-Joli Nord.

Nous venons de recevoir

pour les jours ensoleillés, de nouvelles robes et des swaggers en crêpe. Des modèles que vous pourrez porter maintenant et qui seront en grande vogue pour l'été. Venez les voir dès aujourd'hui.



Venez faire votre choix dans nos nouveaux chapeaux.

Grandes et petites formes, \$1.49 \$1.75

Pour vous, messieurs, nous avons un très bon chapeau pour

\$2.00

Notre assortiment de bas de soie, crêpe chiffon, dans des teintes nouvelles, est au complet. Profitez des spéciaux de cette semaine.

Le Magasin L. O. Grenier
Rue de la Station, RIMOUSKI

SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN

Tél. 207c Avenue de la Cathédrale
Service courtis, protection complète, machines modernes.

Nous garantissons ne pas chauffer la tête.



MAISON A VENDRE OU A LOUER

Une maison comprenant 9 pièces, réparée à neuf à l'intérieur comme à l'extérieur, située en face du magasin P.-E. D'Anjou, rue Rouleau, à vendre ou à louer à de bonnes conditions. S'adresser à Camille BERUBE.

BON POSTE D'E COMMERCE

Bon poste de commerce établi depuis au-delà de 20 ans dans le village de St-Fabien, Co. Rimouski. Vendra tout ou en partie à un homme sérieux ou louera à des conditions avantageuses.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à J.-B. Gagné, St-Fabien, Co. Rimouski.

Terre à vendre

Située à Baie-des-Sables, Co. Matane, à un mille du côté ouest de l'église, bien bâtie. Tout est à l'ordre sur la terre.

Faisant partie de la même propriété, une terre à la mer, de 48 acres et une autre au deuxième rang de 50 acres. C'est une des paroisses du diocèse dont les taxes sont le moins élevées. Conditions faciles. Cause de vente: vieillesse du propriétaire.

S'adresser au Dr J.-O. TURCOTTE, Mont-Joli ou au propriétaire M. Auguste Turcotte père, Baie-des-Sables.

RETRAITES FERMEES

A LA MAISON Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus Rimouski

14 au 17 mai pour les jeunes filles.

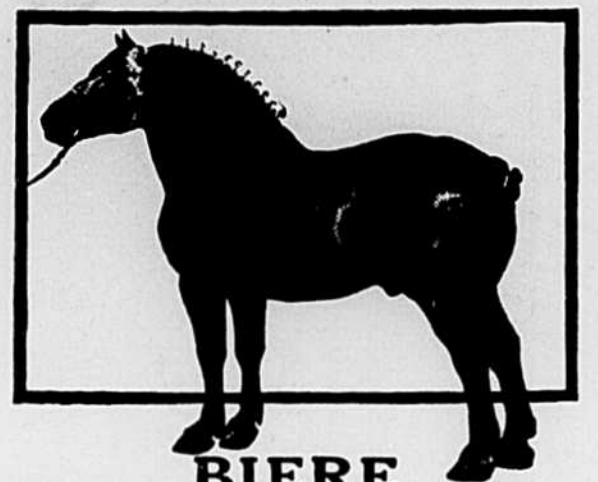
1 au 4 juin pour les dames.

28 juin au 1er juillet pour la Ligue Féminine.

2 au 5 juillet, pour les institutrices.

Pour tous renseignements s'adresser Aux RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Pour entendre les deux sons de la cloche, il faut parfois se résigner à écouter de dignes dindons.



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

ATTENTION ! !

Lundi le 28 courant je serai à la disposition des dames et des demoiselles qui désireraient avoir un permanent des plus nouveaux.

Prix pour permanent à l'huile 1ère qualité \$4.50; 2ème qualité \$3.50. Ouvrage garanti.

Vous pourrez laisser vos appointements à Mme Jos. Lachance, rue St-Germain.



Alfred LEVESQUE,
Coiffeur.

Bois de Sciage, Bardeaux, Lattes, Bois de Pulpe

Je suis acheteur des bois ci-dessus et demande des listes de ceux qui en ont en mains pour livraison immédiate ou plus tard. Plus hauts prix payés.

D.-G. RHEAULT,

MONT-JOLI.

CHEZ

VERREAULT

RIMOUSKI

VOICI UNE OCCASION

Chapeau printannier à un Prix Spécial

.98

Il n'y a aucune raison possible pour ne pas être coiffée avec un de ces nouveaux chapeaux. Ils sont de paille "MONTICELLO et PEDALINE." Nous vous offrons le choix complet dans tous nos chapeaux, grands ou petits sans égard aux prix. Il nous faut écouler le stock avant de recevoir les chapeaux pâles pour l'été.



Grand Spécial en
BAS
pour Dames

450 paires de bas

En belle soie circulaire. Ils ont tous l'apparence des bas Kayser, beaucoup plus dispendieux — Strictement parfaits et qualité durable — nuances Tahiti Rifle, Sun-Beige, Nassau, Moon-Beige, Noir, 8½, 9, 9½.

Vous agirez sagement si vous en achetez plusieurs paires à notre prix très spécial de

.25

SOULIERS KID BLANC

125 paires de souliers en kid blanc, talon haut, pour dames, nouveau modèle pump.

Naturel 5½ à 7, prix spécial

\$1.98



GRAND ENCAN

DE CHARS USAGES, LE 24 MAI A 1. H. P. M. CHEZ M.

M. Wilfrid Ouellet, Bic.

Occasion unique de se procurer des automobiles à bon compte. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Seule chance de trouver de vieux chars par parties usagées. Termes faciles. VENEZ EN FOULE

LE MAGASIN
VERREAULT
RIMOUSKI